



2015-2016

Rapport annuel à l'intention des titulaires de polices



Société d'assurance des chambres
de commerce du Canada

Chambers of Commerce Insurance
Corporation of Canada



Plus de
3300 nouvelles
entreprises ont
choisi le Régime
des chambres de
commerce pour offrir
une protection à leurs
employés et plus de
91 % des participants
existants ont choisi
de conserver leur
protection du Régime
des chambres
de commerce.

MESSAGE DU CONSEIL

Au nom de la Société d'assurance des chambres de commerce du Canada (SACCC), j'ai le plaisir de vous présenter les résultats de votre Régime d'assurance collective des chambres de commerce^{MC}. La SACCC, qui est une organisation sans but lucratif, supervise l'administration du Régime des chambres de commerce en votre nom. Son conseil d'administration comprend deux représentants de chaque région du pays, le premier étant un membre du personnel d'une chambre de commerce locale et le second, un bénévole, également d'une chambre de commerce. À titre de conseil d'administration, nous pouvons vous assurer que le régime est géré de façon à servir les intérêts des membres des chambres de commerce du Canada en leur offrant des garanties d'assurance complètes à des taux concurrentiels.

Les tâches quotidiennes du régime – de la facturation au traitement des demandes de remboursement, comme celles des employés qui répondent au téléphone du Service à la clientèle – continuent d'être exécutées par Johnston Group, l'une des lauréates du concours des « Sociétés les mieux gérées au Canada » chaque année depuis 2001, une marque de reconnaissance qui témoigne de notre engagement d'établir un partenariat avec un fournisseur de services de qualité.

C'est précisément pour s'adapter aux nouveaux besoins des clients que le Régime des chambres de commerce a lancé avec enthousiasme l'appli *mes-avantages*^{MC} pour téléphones intelligents et tablettes au printemps dernier. Ce logiciel applicatif donne aux participants un accès sécurisé et convivial aux dispositions de leur protection. En plus de pouvoir consulter des renseignements détaillés sur leurs garanties, les participants peuvent transmettre les demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires par voie électronique et obtenir leur remboursement par dépôt direct. Ils peuvent même sauvegarder leurs cartes médicaments, soins dentaires et assurance voyage dans leur appareil.

D'autres améliorations sont également survenues au cours de l'exercice 2015-2016 du régime, dont le lancement de nouvelles options dentaires et une prolongation de la protection relative aux soins orthodontiques pour enfants à charge. La garantie portant sur les examens de la vue a été majorée, alors que des améliorations ont été apportées à bon nombre d'options de l'indemnité hebdomadaire, de l'assurance invalidité de longue durée et de l'assurance vie – permettant aux participants de bénéficier d'une couverture élargie sans preuve médicale.

Avec une protection offerte à plus de 141 000 employés et membres de leur famille, le régime a traité plus de 2,6 millions de demandes de règlement l'an dernier – 2,1 millions de demandes relatives aux soins médicaux, un peu moins de 500 000 demandes relatives aux soins dentaires et plus de 1 100 demandes relatives à l'assurance invalidité. Que ce soit pour aider les particuliers à améliorer leur santé, pour procurer une aide financière dans le cas d'une maladie grave ou pour offrir une protection en cas de décès ou d'invalidité, le Régime des chambres de commerce est là pour vous.

Nous sommes par-dessus tout très fiers d'annoncer qu'au cours de la dernière année, plus de 3 300 **nouvelles** entreprises ont choisi le Régime des chambres de commerce pour offrir une protection à leurs employés. Il est tout aussi important de souligner que plus de 91 % des participants existants ont choisi de **conserver** leur protection du Régime des chambres de commerce. Votre participation continue donne au conseil le signal de votre engagement et de votre satisfaction globale du programme.

Merci d'adhérer à votre chambre de commerce locale et d'avoir choisi le Régime d'assurance collective des chambres de commerce.

Ken Kobly, président

Maintenant vos
employés protégés,
en santé et au travail
depuis plus de 35 ans.

Primes en vigueur selon la région (au 1^{er} avril 2016)

		Entreprises	Employés
Atlantique	40 891 353 \$	3 586	17 608
Alberta	51 125 568 \$	4 580	20 603
Colombie-Britannique	77 580 682 \$	7 987	34 189
Manitoba	18 638 314 \$	1 818	8 525
Ontario	90 501 280 \$	8 886	35 116
Québec	33 687 117 \$	1 863	12 876
Saskatchewan	27 080 434 \$	2 379	12 593
	339 504 748 \$	31 099	141 510

Demandes de règlement remboursées

Assurance vie	362
Invalidité de courte et de longue durée	1 113
Assurance maladie	2 163 149
Assurance dentaire	445 342



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CHAMBRES DE COMMERCE DU CANADA DIRECTEURS(TRICES)

Alberta

Jack Grant, Cochrane
Ken Kobly, Edmonton
Président

Atlantique

Valerie Roy, Moncton, N.-B.
David Hooley, Charlottetown, Î.-P.-É.

Colombie-Britannique

Bruce Carter, Victoria

Manitoba

Chuck Davidson, Winnipeg
Jack Wilson, Winnipeg

Ontario

Bob Armstrong, Lindsay
Debbi Nicholson, Sudbury

Québec

Jean-Guy Delorme, Montréal
Jacques Gagnon, Québec

Saskatchewan

Steve McLellan, Régina
Randy Beattie, Régina

Winnipeg

Dave Angus, Winnipeg
Shelley Morris, Winnipeg
Secrétaire-trésorière